

GROUPE SCOLAIRE MICHEL GABRIEL CONSEIL D'ÉCOLE 28 juin 2016

Présents :

Parents d'élèves : Mme Nathalie Albéric, Mme Thérèse Caillaud, M^r Christophe Naud, Mme Magali Trouvé, Mme Audrey Caçador, Mme Sabrina Cotillon
Municipalité ; Mme Suzette Auzannet (affaires scolaires)
Équipe enseignante : Mesdames Christine Bossan, Elodie Laveau, Nathalie Boinier, Adeline Blais, Elsa Trubert Catherine Le Roux Mollier, Mme Gaillard, Régine Falceto

Excusés :

Mme Boulineau (IEN), M^r Clochard (maire)
Mesdames Boucquiaux, Corbineau, M^r Le Bodo (parents d'élève)

• Bilan de l'année :

Cette année a été marquée par de nombreuses absences non remplacées. Les Parents d'Élèves élu-e-s au Conseil d'École ont envoyé un courrier à l'inspection pour le signaler. La directrice a contacté également l'IEN (Inspection de l'Éducation Nationale).

De son côté, l'équipe enseignante déplore de nombreux retards ou absences d'élèves pour raisons personnelles, tout au long de l'année. Cette situation ne doit pas perdurer. Sans certificat médical, il est impératif de venir en classe (cf le règlement de l'école).

• Règlement de l'école :

Lecture d'une partie du règlement.

- ✓ L'équipe enseignante demande d'ajouter au règlement un paragraphe concernant le maquillage (vernis à ongle, maquillage) et la tenue vestimentaire. Discussion autour du terme « vêtement décent » ...
précision : short trop court, haut dénudé, chaussure à talons, ...
Finalement, nous décidons de préciser que **les tenues doivent être adaptées à la vie d'un écolier** (jeu de cour... risque d'entorse avec les talons...).
- ✓ Rajout dans le règlement de l'école du **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) : si un enfant a un problème de santé, les parents doivent le signaler au [Médecin Scolaire](#) pour qu'un PAI soit instauré.

• Information :

A la rentrée, nous ferons un autre **PPMS** (Plan Particulier de Mesure de Sécurité) ainsi que des exercices incendie. Demande de la mairie pour associer les intervenants APS.

- **Bilan coopérative scolaire :**

Lecture du bilan.

Les dépenses (bus, sorties, intervenants, USEP, abonnements) s'élèvent à 8748,72

Les rentrées d'argent: sur cette année scolaires

les familles (cotisations + participation aux sorties : 3610

APE : 2870 LNA : 138

subvention mairie : 3800

solde an dernier : 1996

Solde créditeur au 27 juin : 3665,28

Il reste à payer les transports piscine du mois de juin.

Le solde créditeur permet de financer les projets de rentrée.

L'**APE** (Association des Parents d'Élèves) financera deux paniers de basket fixes plantés dans la cour et un projet pour toute l'école « les recycleurs de son » (recyclage, musique, convivialité).

- **Organisation de la rentrée prochaine :**

Compte-tenu des effectifs, à ce jour 163 élèves sont inscrits pour la rentrée. Il y aura 6 classes et non 7 comme actuellement. Il faut 169 élèves pour une septième classe. La baisse des effectifs s'explique de deux manières :

- ✓ nombreux déménagements (19)

- ✓ rentrée de seulement 16 PS au lieu des 21 de l'an passé.

Les classes s'organiseront comme suit :

A Blais (à 80%) PS-MS → 16-11

C Bossan (mi-temps) MS-GS → 12-16

C Le Roux Mollier GS-CP → 6-21

S Boucher CE1-CE2 → 19 - 7

N Boinier CE2-CM1 → 14-13

R Falceto CM1-CM2 → 13-14

Début juillet, les enseignants qui assurent les compléments de service seront connus .

Critères pour séparer les groupes des enfants : mixité, hétérogénéité des élèves, réflexion sur les affinités des enfants.

Une note d'information individuelle sera distribuée.

- **Travaux et aménagements :**

Priorité des toilettes sous le préau + plafond du vestiaire devant le dortoir + aménagement de la salle de sport.

L'ancienne garderie devra être également réhabilitée.

En effet, pour mieux accueillir les élèves de GS, Madame Le Roux Mollier propose d'utiliser 2 salles de classe : celle qu'elle occupe actuellement comme lieu de regroupement pour les GS/CP mais aussi comme salle de travail dédiée aux CP. Les GS pourraient avoir des coins jeux dans la classe voisine (actuellement celle des CM).

La classe de CM déménagerait alors dans l'été dans l'ancienne garderie . A condition que les travaux de réfection indispensables soient effectués. Madame

Auzannet va demander à Monsier Bricou de prendre contact avec l'école pour faire le nécessaire.

- **APS :**

Lors du dernier conseil d'école, il apparaissait que les APS pouvaient apparaître répétitifs. Finalement, après un sondage, cela n'en est rien.

Couture, jardinage, jeux de sociétés en projet avec l'IME de Vilaine.

Révision du règlement sur l'attitude des enfants pendant les APS et précision que ce sont des activités qui ne sont pas obligatoires.

- **Garderie :**

Problème de bruit. Les enfants sont nombreux (environ 50).

Il est pensé qu'une troisième personne serait utile jusqu'à 17h30. Il serait souhaitable que cette salle de gymnase soit utilisée avec plus de règles et de jeux calmes. Peut-être qu'il serait intéressant de sortir un peu plus dehors. Des parents demandent qu'une aide aux devoirs soit mise en place. Une réflexion s'enclenche sur la possibilité d'utiliser la salle de la cuisine à cet effet. Suzette Auzannet réfléchit à la question proposera un cadre à la rentrée pour cette aide aux devoirs.

- **Gymnase :**

Discussion sur les temps d'utilisation de la salle entre l'école et les différentes associations. Nous sommes en accord pour partager et échanger le matériel.

Un verre de l'amitié termine ce conseil d'école.